

Actus

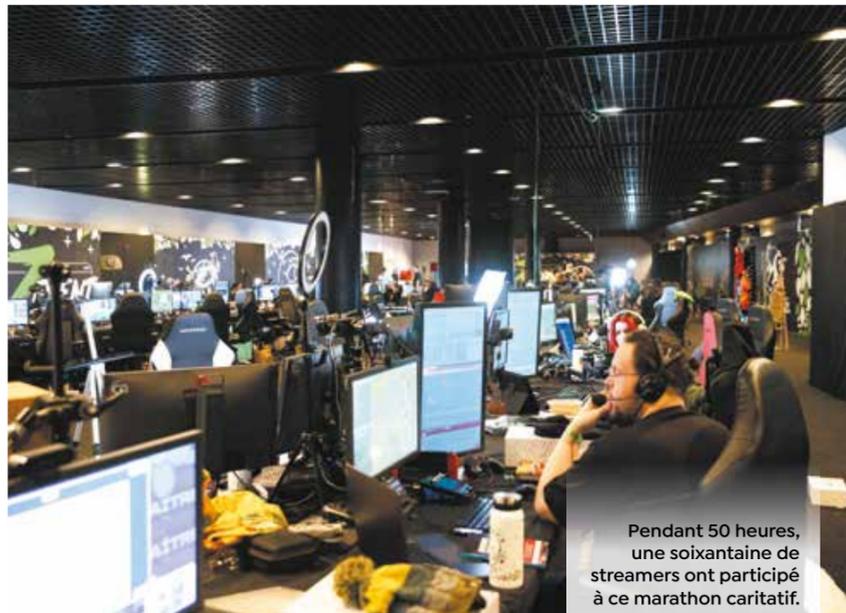
ÉVÉNEMENT

10 182 126 € : le ZEvent 2022 a encore battu un record

10 182 126 euros. C'est le nouveau montant record de dons du ZEvent 2022. La 7^e édition s'est tenue à Montpellier du 9 au 11 septembre, précédée d'un concert au Zénith Sud (avec notamment Soprano et Bigflo et Oli). Ce marathon de streaming jeux vidéo sur la plateforme Twitch, impulsé par les Montpelliérains Adrien Nougaret, alias ZeratoR, et Alexandre Dachary, dit Dach, est aussi un projet caritatif à destination d'associations. Les cinq bénéficiaires de cette année avaient pour point commun leurs préoccupations environnementales : Sea Shepherd, la Ligue pour la protection des oiseaux, WWF, Time for the planet et Sea Cleaners. Ils se partageront la somme récoltée.

Alain Chabat invité

Après Samuel Étienne l'an passé (*Questions pour un champion*), le ZEvent a pu bénéficier cette année encore d'un invité de prestige en la personne



Pendant 50 heures, une soixantaine de streamers ont participé à ce marathon caritatif.

© C. Ruiz

d'Alain Chabat. Si, il y a 25 ans, il tournait son film *Didier* à Montpellier, il est venu cette fois pour une adaptation du jeu culte *Burger Quiz* devenu ici *Question pour un streamer* le temps d'un samedi soir. Durant plus de 50 heures, une soixantaine de streamers, parmi les plus connus du public, ont enchaîné les parties de jeux vidéo, les défis, débats et autres directs sur leurs comptes respectifs et dans une ambiance totalement décontractée pour solliciter des dons de la part des spectateurs. Des contenus en direct et non-stop, de telle sorte qu'il y a toujours quelque chose à suivre. Le montant final de cette année est supérieur de plus de 100 000 euros à celui d'octobre dernier. Ce ZEvent, qui se situe au croisement du jeu vidéo, du streaming et de l'e-sport, devrait néanmoins changer de concept l'an prochain.

zevent.fr



Soprano sur la scène d'un Zénith plein à craquer.

© C. Ruiz

VENDANGES

Aux côtés de nos vignerons marqués par un été de sécheresse



© C. Ruiz

Les Coteaux de Montpellier, la plus grande cave de la Métropole.

À l'occasion des vendanges, les plus précoces et longues de l'histoire, marquées par un été de sécheresse, Michaël Delafosse, président de la Métropole, accompagné de Jérôme Despey, président de la chambre d'agriculture de l'Hérault, d'Yvon Pellet, maire de Saint-Geniès-des-Mourgues, conseiller délégué à la viticulture, et de Jackie Galabrun-Boulbes, maire de Saint-Drézéry, s'est rendu aux Coteaux de Montpellier et au Mas d'Arcay. Modernisée ces dernières années grâce à un investissement de plus de 5,5 millions d'euros, la cave Les Coteaux de Montpellier à Saint-Geniès-des-Mourgues rassemble près de 80 vignerons (1 000 hectares de vigne sur 30 communes) et produit 70 000 hectolitres par an dont plus de la moitié en rosé pour répondre à la forte demande. « Notre projet s'inscrit dans la stratégie de valorisation du vin de la Métropole, a expliqué Christophe Molinier, directeur de la cave. Notre outil de production remis à neuf, nous allons développer la partie commerciale et l'œnotourisme. » La visite s'est poursuivie au Mas d'Arcay, le domaine viticole le plus ancien de Saint-Drézéry. La famille Lacauste exploite 42 hectares de vignes dont la moitié est classée en AOC. En juillet dernier, la commune célébrait les 200 ans de sa marque à feu qui permettait d'authentifier au fer rouge les barriques de vin. La Métropole porte une stratégie «vin» ambitieuse. Elle est engagée dans la promotion de la viticulture moderne et durable afin de préserver la qualité des vins du territoire.

[Les-Coteaux-de-Montpellier / arcay.fr](http://Les-Coteaux-de-Montpellier/arcay.fr)

CLIMAT

Tous résilients face aux risques

Le changement climatique est une réalité. Nous devons collectivement apprendre à nous y adapter tout en agissant pour atténuer ses effets. Le 13 octobre, la Ville, la Métropole de Montpellier et le SYBLE (Syndicat du bassin du Lez) participent à la journée nationale « Tous résilients face aux risques ». L'objectif est de sensibiliser et d'informer tous les citoyens aux risques qui les environnent. En rappelant notamment les consignes élémentaires à

respecter en cas de pluie - inondation. Au programme : un parcours pédagogique le long du Lez, accessible à tous, pour redécouvrir le fleuve emblématique de Montpellier, régulièrement impacté par les épisodes de pluie, et un exercice de simulation de crise. Montpellier vient d'obtenir le label Résilience France pour son action en matière de prévention et de gestion des risques.

montpellier.fr/risquesmajeurs



C'EST LE NOMBRE DE JOURS DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE MONTPELLIER.

Du 7 au 17 octobre, cette nouvelle édition au parc des expositions à Pérols aura pour thème les légendes celtiques. Le stand de la Ville et de la Métropole de Montpellier sera consacré à la stratégie zéro déchet (voir pages 26 - 27).

foire-montpellier.com



Le 6 septembre dernier, le Lez sortait de son lit. Des routes inondées ont dû être fermées.

© C. Ruiz



© C. Ruiz

CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE 2028

À Agde, la dynamique territoriale s'intensifie

Montpellier capitale européenne de la Culture 2028

Le 8 septembre, c'est au château Laurens en cours de rénovation à Agde que s'est poursuivie la dynamique territoriale de la candidature de Montpellier comme capitale européenne de la culture (CEC) 2028. « C'est la première fois que le maire de Montpellier vient à Agde, s'est réjoui Gilles d'Ettore, édile de la cité de l'Éphèbe. C'est un vrai bonheur pour nous de s'inscrire dans cette démarche et d'avancer ensemble. Agde centre est un quartier politique de la ville (QPV) et la culture doit nous permettre d'y créer de l'activité et être un facteur de renaissance. »

Choc patrimonial

Parlant du château Laurens comme « un lieu d'exception et d'un véritable choc au sens patrimonial », Michaël Delafosse, président de la Métropole et maire de Montpellier, a rappelé les grandes perspectives de cette candidature CEC. « L'association qui nous rassemble a été dotée d'une contribution de 700 000 euros pour l'appel à projets. La programmation supplémentaire va être proposée au public sur l'ensemble du grand territoire. Si Montpellier est le siège administratif, nous sommes

aujourd'hui 142 communes. Dans notre dossier, nous allons mettre en avant que la culture transforme l'espace urbain. Nous essayons de créer des choses désirables et sommes unis pour aller de l'avant. » Le grand dehors est l'expression de cette volonté d'investir l'espace public et de transformer la ville à travers la culture.

Fin de l'année

Porté par la Métropole de Montpellier, la Ville de Sète et Sète Agglopôle Méditerranée, l'appel à projets concerne tous les secteurs artistiques et il se déroule en ce moment. Toutes les propositions culturelles retenues doivent être réalisées d'ici fin 2022, année de dépôt du dossier de pré-candidature. Citons par exemple LEZ Laboratoire des attachements, un projet porté par Illusion & Macadam pour des chroniques sonores du Lez (du 11 au 13 novembre sur les berges du Lez). Ou encore la Costumotek, installée à la Mosson, qui propose un spectacle tout public (*Mon rêve en costume : le défilé-spectacle*). Ou l'histoire de la mode de la Préhistoire à nos jours dont les dates sont à venir (costumotek.com)

[Toute la programmation sur montpellier2028.eu](http://montpellier2028.eu)

Château Laurens

C'est le plus gros chantier de restauration du patrimoine en Occitanie (plus de 10 millions d'euros). Acheté par la Ville d'Agde en 1994, transféré à l'agglomération Hérault Méditerranée en 2003, ce domaine majestueux ouvrira au public à l'été 2023. Situé au bord du fleuve Hérault et à portée de passerelle du centre-ville, c'est un palais singulier de style art nouveau, dont la restauration est conduite dans l'esprit du lieu au temps de son créateur Emmanuel Laurens (1873-1959). Agathois mélomane, voyageur, et fortuné, il fit entreprendre la construction dès 1897 sur sa propriété de Belle île.

ville-agde.fr



© C. Ruiz



CONCERTATION

Projet de renouvellement urbain Mosson - ZAC Saint-Paul

Le quartier de la Mosson à Montpellier fait l'objet d'un Projet de Renouvellement Urbain co-financé par l'ANRU. Grâce au volontarisme politique de Michaël Delafosse, le secteur Saint-Paul est intégré dans ce projet et s'affirme comme une nouvelle centralité rayonnante du quartier. Sa mise en œuvre nécessite la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC).

Une concertation préalable à la création de cette ZAC est organisée du mercredi 12 octobre au jeudi 10 novembre inclus. Le public est invité à consulter le dossier sur ce projet et à formuler ses observations :

- à l'accueil de l'hôtel de Métropole, 50 place Zeus (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h)
- à l'accueil de la mairie de proximité Mosson, 111, rue de Tipasa (du lundi au vendredi de 8h à 17h)
- sur <https://participer.montpellier.fr>

De plus, une réunion publique de concertation se tiendra mercredi 19 octobre à 18h30 au collège Les Escholiers de la Mosson, 70 avenue du Biterrois.

BEACH MASTERS

Les Montpelliérains en argent



© Armand Lenoir - Le Collectif The Agency

Fin août, la team de beach-volley ARTEO (AR pour Arthur Canet et TEO pour Teo Rotar) a décroché la médaille d'argent au Montpellier Beach Masters (victoire des Vénézuéliens Rolando Hernandez et Hernan Tovar) sur le parvis de l'hôtel de Ville. Ce jeune binôme montpelliérain, espoir de la discipline qui vient de basculer avec succès chez les seniors, a en ligne de mire les JO 2024 de Paris.

canetrotar.fr

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS (ZFE)

Vous avez votre vignette ?

Comme annoncée et rendue obligatoire par la loi d'Orientation des Mobilités (LOM), la zone à faibles émissions (ZFE), périmètre dans lequel la circulation des véhicules les plus polluants est limitée ou interdite, est en vigueur depuis le 1^{er} juillet. La première phase concerne Montpellier et dix autres communes de la Métropole. Dans ces communes, les véhicules sont différenciés selon leur niveau d'émission de polluants atmosphériques via le système

des vignettes Crit'Air. Obligatoires, elles sont à commander en ligne uniquement sur certificat-air.gouv.fr (attention aux sites frauduleux). Son prix est de 3,11 euros + 0,59 euro d'affranchissement (soit 3,70 euros par véhicule). Équipez-vous : la période pédagogique prend fin le 31 décembre (aucune verbalisation durant cette période).

[Toutes les informations sur la ZFE, les aides prévues pour changer de véhicule sur montpellier3m.fr/zfe](#)



35

C'EST LE NOMBRE D'AGGLOMÉRATIONS EN FRANCE CONCERNÉES PAR LA ZFE

RÉSEAU DE TRAMWAY

Nouvelles phases de rénovation

Après le secteur Gare Saint-Roch réalisé cet été, le vaste chantier de rénovation des rails du réseau tramway, de 70 millions d'euros financés par la Métropole, se poursuit sur le secteur du Corum jusqu'au 25 novembre. Ce programme de modernisation et de sécurisation des infrastructures ferrées implique de nouvelles configurations de service sur le réseau.

Jusqu'au 16 octobre

Comme depuis fin août, la ligne 1 est déviée entre les stations Place Albert 1^{er} - Saint-Charles et Gare Saint-Roch et la ligne 2, entre les stations Corum et Gare Saint-Roch. La ligne 3 circule normalement. Par contre, la ligne 4 circule en boucle via Antigone. Les stations du secteur Peyrou sont desservies par la ligne 1 et celles du secteur Pompignane par la ligne 2. La station Louis Blanc n'est pas desservie.

Du 17 octobre au 25 novembre

Les lignes 1 et 4 restent déviées à l'identique de la précédente configuration. Les stations Corum et Louis Blanc ne seront pas desservies. La ligne 2 sera coupée entre les stations Comédie et Beaux-Arts et fonctionnera sur deux tronçons : le premier entre les stations situées entre Saint-Jean-de-Védas Centre et Comédie, le second entre les stations Beaux-Arts et Jacou. La station Corum ne sera pas desservie. La ligne 3 circulera normalement durant cette période. Une navette bus de substitution (en correspondance avec les lignes 1, 2 et 4 de tramway) desservira au plus près du tramway les arrêts Jeu de Mail des Abbés, Beaux-Arts, Corum, Les Aubes, Pompignane et Léon Blum. inforeseau.tam-voyages.com



© L. Séverac

DE L'IDÉE AU PROJET

Le réemploi du papier - carton



© F. Damerjil

THÉMATIQUE 2022 : L'économie circulaire de la filière papier/carton avec le pôle déchets et cycles de l'eau de la Métropole. En immersion totale pendant une semaine, les étudiants ont mobilisé leur créativité et leurs compétences afin d'inventer des solutions pour le réemploi du papier et du carton, et de valider l'ensemble des étapes (faisabilité technique, commerciale, économique, financière...) en vue d'une mise à disposition au plus grand nombre.

POL'INNOV : Du 12 au 16 septembre, la Métropole et le BIC de Montpellier se sont associés pour la quatrième année au Pol'innov, challenge organisé par Polytech Montpellier, une école d'ingénieurs tournée vers l'entrepreneuriat. Plus de 180 étudiants de dernière année ont proposé un projet, accompagnés par le BIC Montpellier, des start-up et des entreprises du territoire.

Projets : Infinity book, le cahier éternel en papier de verre effaçable, kit réutilisable pour des stands en carton, borne NFC aux caisses, compostage du carton souillé... 35 projets ont émergé dont certains bénéficieront d'un suivi et d'un accompagnement par le groupe Suez.

JOURNÉE NATIONALE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Agissons pour mieux respirer



QUAND → Du 10 au 14 octobre
QUOI → Lors de la Journée Nationale de la Qualité de l'Air (JNQA), la Métropole et le CPIE Apieu (Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain) vont sensibiliser les enfants dans les écoles du territoire sur les enjeux de la qualité de l'air. Un livret pédagogique leur sera distribué.

OÙ → Ces interventions se dérouleront dans dix écoles élémentaires de la métropole.

POURQUOI → La pollution de l'air est un enjeu de santé publique. Selon les estimations, elle est responsable de plus de 40 000 décès chaque année en France. En agissant sur nos modes de vie (déplacements, chauffage, consommation...), nous pouvons tous être acteurs de l'amélioration de la qualité de l'air. montpellier3m.fr/qualitedelair



© C. Ruiz

EMPLOI

Trois rendez-vous dédiés

Mobilisée pour l'emploi et l'insertion professionnelle de tous, la Métropole co-organise ou soutient de nombreux événements tout au long de l'année. Trois dates à retenir au cours des prochaines semaines pour trouver un emploi ou avancer dans son projet professionnel.



12 OCTOBRE
1^{ER} SALON « JOBS DE RENTRÉE » DES MOINS DE 30 ANS

Le CRIJ Occitanie organise une journée dédiée à l'emploi et à la formation des jeunes de moins de 30 ans, en partenariat avec la Ville de Montpellier, la Métropole, le Pôle Emploi, la MLJ3M et le CROUS. 70 exposants (employeurs, organismes de formation) de tous secteurs sont attendus à l'hôtel de Ville de Montpellier pour proposer, aux jeunes de moins de 30 ans, des emplois à temps partiel et à temps plein, en CDD et en CDI, ainsi que des contrats en alternance et des formations.

crij.org

8 NOVEMBRE
GRÈVE DU CHÔMAGE

Dans le cadre d'un projet d'expérimentation Territoire Zéro chômeur de longue durée concernant Montpellier et Grabels, la Métropole se mobilise pour faire de l'emploi un droit. Le 8 novembre, elle participe au rendez-vous national annuel La Grève du chômage. Cet événement symbolique vise à alerter et mobiliser contre la privation d'emploi.

Plus d'informations sur l'expérimentation TZCLD : tzclld.fr

15 NOVEMBRE
HANDJOB

Les personnes en situation de handicap sont plus touchées par le chômage que les autres. Le salon Handjob permet de leur proposer des offres d'emploi, des possibilités de formation, des contacts avec des associations spécialisées, des ateliers spécifiques, un espace ergonomie... Cette journée dédiée permet également d'avoir accès directement à des entretiens d'embauche, sans la barrière des CV.

handjob34.com

VOUS AVEZ LA PAROLE



PARKING VÉLOS

« Le réseau cyclable se développe et les acquéreurs de deux-roues sont plus nombreux. Il serait judicieux d'augmenter également les parcs à vélos. »

Par Marjolaine

En effet, grâce notamment aux nouveaux aménagements et aux aides financières des collectivités, les habitants de la Métropole sont de plus en plus nombreux à faire le choix du vélo. Face à ce succès, l'offre de stationnement adapté s'amplifie, avec notamment une augmentation de 19 % des arceaux sur tout le territoire métropolitain entre 2020 et 2021 et l'installation d'ici la fin de l'année de box à vélos sécurisés de différentes capacités. Ces équipements dédiés sont en plein développement et complètent les 19 véloparcs situés aux abords des stations de tramway ou dans les parkings TaM du centre-ville. Des stationnements vélo ponctuels sont également prévus selon les besoins.

EXTINCTION DES ENSEIGNES LUMINEUSES

« Je voudrais savoir quand la loi d'extinction des enseignes lumineuses sera appliquée dans toutes les communes de la Métropole. »

Par Marie-Laure

La Métropole de Montpellier a choisi d'élaborer un règlement local de publicité intercommunal qui va au-delà des obligations légales d'extinction des enseignes. Ainsi, dans la métropole, toutes les nouvelles enseignes lumineuses doivent être éteintes entre 23h et 7h, lorsque l'activité signalée a cessé. Si l'activité se termine ou commence entre 22h et 8h du matin, les enseignes sont éteintes au plus tard une heure après la cessation d'activité et peuvent être allumées une heure avant sa reprise. Quant aux enseignes déjà régulièrement implantées, elles disposent d'un délai de six ans pour se mettre en conformité avec les dispositions nationales. Ce travail passe par une sensibilisation des établissements en coordination avec les chambres consulaires qui les représentent.